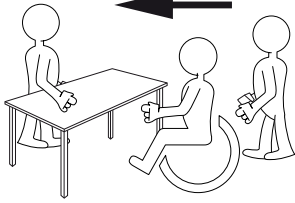
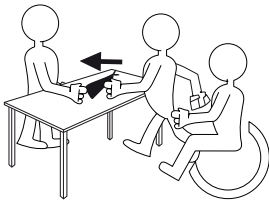


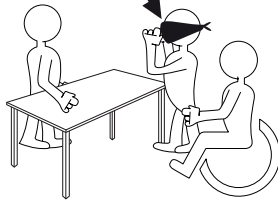
Protocole Hoffmann

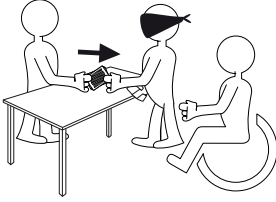
Le protocole Hoffmann permet à une personne n'ayant pas l'usage de ses bras ou de ses mains de voter en toute confidentialité¹: personne ne peut connaître son vote.

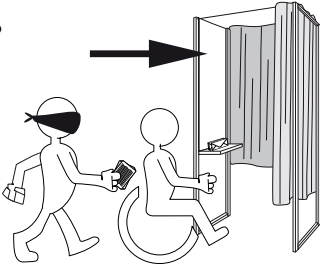
Matériel : une cagoule portée à l'envers ou bien un foulard épais pour s'aveugler.

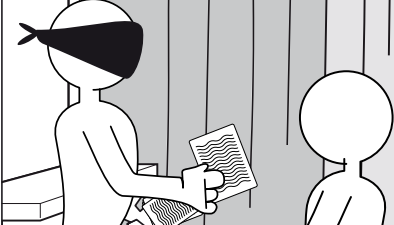
- 


1. Nadia, handicapée, se présente au bureau de vote avec Pierre qu'elle a choisi pour l'assister.
- 


2. Pierre et Nadia proposent au président du bureau de vote de vérifier que la cagoule (ou le foulard) est bien opaque.
- 

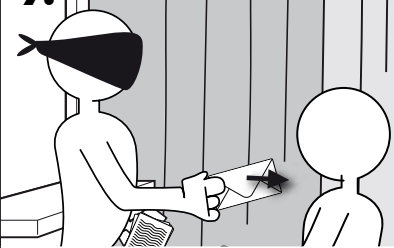
3. Pierre s'aveugle à l'aide de la cagoule (ou du foulard).
- 

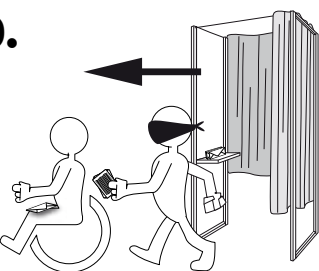
4. Le président du bureau de vote donne à Pierre un exemplaire de chaque bulletin de vote et une enveloppe.
- 

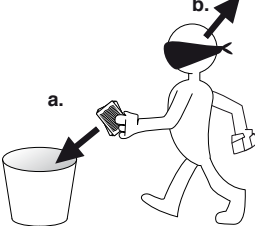
5. Pierre et Nadia entrent dans l'isoloir.
- 

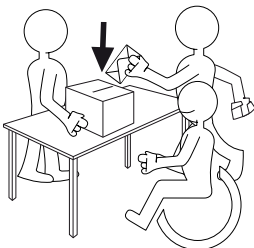
6. Pierre présente les bulletins uns à uns à Nadia afin qu'elle puisse les voir.
- 

7. Quand Nadia voit le bulletin qu'elle veut, elle dit à Pierre : « C'est ce bulletin que je choisis. »
- 

8. Pierre plie le bulletin et le met dans l'enveloppe (il s'est entraîné au préalable à faire ces quelques gestes les yeux fermés).
- 

9. Pierre confie l'enveloppe à Nadia.
- 

10. Pierre et Nadia sortent de l'isoloir.
- 

11. Pierre jette les bulletins qui lui restaient puis ôte sa cagoule.
- 

12. Pierre glisse l'enveloppe dans l'urne sous le contrôle de Nadia.

¹Article L64 du code électoral : "Tout électeur atteint d'infirmité certaine et le mettant dans l'impossibilité d'introduire son bulletin dans l'enveloppe et de glisser celle-ci dans l'urne ou de faire fonctionner la machine à voter est autorisé à se faire assister par un électeur de son choix."

